

ÉPICERIE SOCIALE

LE TEMPS DE REMONTER LA PENTE

Ici tout est propre et bien rangé comme dans n'importe quelle supérette, mais on y fait ses courses sur rendez-vous et on ne paye que 10% du prix affiché. Pour les quelque 150 familles qui bénéficient chaque semaine de ce système, l'épicerie sociale intercommunale de Schiltigheim, Bischheim, Hoenheim offre un répit aux personnes endettées aux revenus modestes. Son président, André Messier, nous en explique le fonctionnement.

Qui fréquente l'épicerie sociale ?

Le nombre de familles accueillies a augmenté de façon importante ces derniers mois. Nous en recevons actuellement 170 par semaine tandis qu'elles étaient au nombre de 120 en moyenne auparavant. Ce sont généralement des personnes âgées, des salariés pauvres. Il y a deux ans, nous avions beaucoup de gens des pays de l'Est.

Dans quelles conditions y accède-t-on ?

Il s'agit de familles endettées. Elles nous sont adressées par les CCAS (centre communal d'action sociale) des trois communes après instruction des dossiers. Nos deux salariés, qui sont des conseillères en économie sociale et familiale, les accueillent et leur font signer un contrat de un, deux, trois mois en fonction de la dette qu'ils ont à régler. En revanche, il y a des contreparties pour pallier l'assistanat. La personne s'engage, en effet, à assister à un atelier par mois : atelier de cuisine pour apprendre à cuisiner pas cher, atelier gaz et électricité sur les économies d'énergie, atelier pour apprendre à gérer son budget. Nous avons même organisé un atelier de relaxation chinoise. Pourquoi ces ateliers ? Parce que **[les gens en situation de précarité ont tendance à s'enfermer. Il s'agit de les sortir de chez eux, de les ouvrir à d'autres horizons.]**

Une absence aux ateliers équivaut à un avertissement. Au bout de deux absences, ils n'ont plus accès à l'épicerie. Ils ont des droits, mais aussi des devoirs et, globalement, ça marche.

Quelles sont les modalités de calcul ?

Les gens qui viennent chez nous ont les moyens de payer. Les calculs sont ainsi faits : le total des dépenses est soustrait du



L'épicerie sociale intercommunale est présidée par André Messier

total des recettes. Si au terme de ce calcul, il leur reste moins de 8 € par jour et par personne de nourriture et qu'ils ont une dette à régler, nous passons contrat avec eux. Par exemple, une famille de 2 personnes, qui aurait 150 € de dettes, peut acheter pour 16 € de marchandises par semaine, somme pour laquelle elle participe à hauteur de 10%. Ainsi, l'économie théorique réalisée est de 57,60 € par mois. La personne peut donc rembourser sa dette en trois mois. Elle doit faire l'effort de régler sa facture et la présenter acquittée à la conseillère. Si, au bout de ces trois mois, l'objectif n'est pas atteint, le dossier peut être renouvelé une fois.

Nous distribuons actuellement 20 à 30 colis d'urgence à des familles qui n'ont pas les moyens de payer les 10%. Nous nous substituons ainsi aux Restos du cœur qui ont fermé.

Quel est le statut de cette épicerie ?

L'épicerie sociale existe depuis janvier 2005. Elle est le fruit de la volonté des trois communes de Bischheim, Hoenheim et Schiltigheim. Elle a un statut d'association et bénéficie des subventions du Conseil général et des trois CCAS. Il faut ajouter que sans la mobilisation des bénévoles, elle

ne pourrait pas fonctionner.

Cette épicerie est exemplaire à plus d'un titre. Sa taille, relativement au territoire qu'elle couvre (55000 habitants), ses locaux agréables, ses équipements et agencements mis à disposition par les trois communes, en font la première épicerie sociale intercommunale urbaine. D'ailleurs, nous recevons régulièrement la visite de communes qui souhaitent en créer une (comme Vandœuvre-les-Nancy, Wissembourg).

Par quels biais vous fournissez-vous en produits ?

La banque alimentaire est notre premier partenaire. Elle nous fournit 90% des denrées alimentaires, soit 57 tonnes de marchandises par an, d'une valeur de 210 000 €. Les produits frais et surgelés y sont cherchés, une fois par semaine, tous les jeudis, par des camionnettes des trois mairies et les produits secs, une fois par mois. En revanche, nous achetons tous les produits d'hygiène. Parfois, des maraîchers du coin nous apportent des légumes.

Quelles sont les contraintes d'un tel «commerce» ?

Notre objectif est de faire attention aux dates. **[Nous sommes soumis comme n'importe**

quel magasin d'alimentation à la législation sur la traçabilité des aliments.]

La banque alimentaire récupère, dans les supermarchés et auprès des fabricants, les produits qui risquent d'être jetés parce que mal étiquetés et les produits comme le beurre fabriqués avec les financements du Programme européen contre la faim.

Une épicerie sociale ne se gère pas comme une épicerie traditionnelle. Lorsque j'ai des pommes de terre ou des steacks hachés frais, je ne mets pas des frites ou des steacks surgelés dans le congélateur, toujours à cause de la date de péremption.

Les produits secs doivent tenir tout le mois puisque l'on n'en reçoit qu'une fois par mois. Logiquement, j'affiche les prix du commerce pour les produits frais, les prix de la viande sont divisés par deux voire par trois. Nous avons aussi des promotions et des gratuits. Les gens peuvent acheter ce qu'ils veulent, il n'y a pas de contraintes sauf pour l'huile.

Comment y fait-on ses courses ?

Pour leur éviter l'attente, les personnes font leurs courses sur rendez-vous avec l'une de nos bénévoles. Cela leur laisse le temps de choisir tranquillement et, surtout, de discuter. Elles peuvent acheter ce qu'elles veulent. On leur suggère de venir d'abord chez nous puis de compléter leurs courses ailleurs.